

L'École maternelle : présentation

Les structures de gardes et d'instruction apparues vers la fin du XVIII^e siècle pour répondre aux besoins nés des transformations profondes de la société Française de l'époque ont été les prémices de l'école maternelle que l'on connaît actuellement.

Ces structures corporatives, « *les petites écoles à tricoter* », puis sociales « *les salles d'asile ou salles d'hospitalité* » scellent la naissance d'une école spécifique destinée aux plus jeunes.

Progressivement, le personnel qui exerce dans les écoles maternelles est formé, des programmes et instructions qui s'articulent autour de disciplines référencées et d'activités planifiées précisent l'objet et la méthode de l'école maternelle.

Placée à la base du système, c'est une école centrée sur l'enfant : lieu et temps d'expériences et d'apprentissages structurés. Elle est complémentaire à l'éducation familiale et préparatoire à l'école élémentaire.

Les « Programmes des écoles maternelles et élémentaires de la Nouvelle-Calédonie » -annexe 2 de la délibération n°191 du 13 janvier 2012 portant organisation de l'enseignement primaire, inscrits dans la perspective d'un continuum de formation reprécisent le socle éducatif et pédagogique des apprentissages.

L'affirmation des finalités de l'école maternelle dans les documents cités supra montre l'importance de l'enjeu de l'école maternelle : rendre l'élève progressivement autonome, lui faire acquérir le langage oral et découvrir l'écrit, tout cela en prenant en compte le rythme propre de l'enfant. L'un des buts principaux est la préparation à la scolarité élémentaire.

"L'école maternelle a pour finalité d'aider chaque enfant, selon des démarches adaptées, à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences *afin de réussir au cours préparatoire les apprentissages fondamentaux*. L'objectif essentiel de l'école maternelle est l'acquisition d'un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre.

À l'école maternelle, l'enfant établit des relations avec d'autres enfants et avec des adultes. Il exerce ses capacités motrices, sensorielles, affectives, relationnelles et intellectuelles ; il devient progressivement un élève. Il découvre *l'univers de l'écrit*.

En répondant aux divers besoins des jeunes enfants qu'elle accueille, l'école maternelle soutient leur développement. Elle élargit leur univers relationnel et leur permet de vivre des situations de jeux, de recherches, de productions libres ou guidées, d'exercices, riches et variés, qui contribuent à enrichir la formation de leur personnalité et leur éveil culturel. [...]

Le programme de l'école maternelle, sans horaire contraignant, présente les grands domaines d'activité à aborder sur les trois années qui précèdent l'entrée dans la scolarité obligatoire ; il fixe les objectifs à atteindre et les compétences à acquérir avant le passage à l'école élémentaire. La mise en œuvre du programme doit prendre en compte les étapes et le rythme du développement de l'enfant."

L'école maternelle vit une situation paradoxale :

- position de défiance du modèle scolaire élémentaire mais revendication pour une égale considération,
- Ecole non obligatoire -hormis la GS- mais qui fonctionne comme une école obligatoire,
- oscillation entre une conception propédeutique formelle et une approche bienheureuse et bienveillante ...qu'il convient de dépasser afin de prendre en compte l'évolution des objectifs (passage du quantitatif au qualitatif).

A cet effet, les apprentissages rigoureusement programmés et permettant de développer chez les enfants les compétences exigibles à la fin de l'école maternelle gravitent autour de grands champs.

Le programme des écoles maternelles recouvre les huit domaines d'activités suivants :

- **S'approprier le langage oral** : échanger, s'exprimer (avec l'adulte, les pairs) ; comprendre (des consignes, des histoires) ; progresser vers la maîtrise de la langue française ;
- **Découvrir l'écrit** : se familiariser avec l'écrit (découvrir les supports, la langue écrite, contribuer à l'écriture de textes, se préparer à apprendre à lire/écrire) ;
- **Les langues et la culture kanak** : des apprentissages basés sur les faits de la langue, de littérature, de vie et symboliques ;
- **Les autres langues et cultures de la région Asie-Pacifique** : des activités organisées autour d'une éducation de l'oreille, de l'acquisition des premiers énoncés et de quelques éléments de la culture, d'une familiarisation avec la diversité des cultures ;
- **Premiers contacts avec l'anglais** : une sensibilisation qui permet une éducation de l'oreille, l'acquisition des premiers énoncés et de quelques éléments culturels ;
- **Devenir élève** : vivre et construire ensemble (règles de civilité), coopérer et devenir autonome, comprendre ce qu'est l'école ;
- **Agir et s'exprimer avec son corps** : pratique d'activités physiques libres ou guidées, à règles ou d'expression à visée artistique ;
- **Découvrir le monde** : avec les sciences et la technologie (les sens, les objets, la matière, le vivant), avec les mathématiques (les formes et les grandeurs, les quantités et nombres, le repérage dans le temps et dans l'espace) ;
- **Percevoir, sentir, imaginer, créer** : le dessin et les compositions plastiques, la voix et l'écoute.

Pour répondre aux finalités, ce qu'il faut éviter : le laxisme sur la gestion des temps sociaux, l'enseignement aléatoire sans réel projet du maître, des exercices vides de sens, le silence des « parleurs » et le mutisme des « non parleurs », la minoration du langage.

Ce qu'il convient de faire : l'enseignant accompagne et stimule le développement, proportionne ses exigences à la diversité des élèves, crée des situations pour vaincre des difficultés, ne néglige aucune facette du développement.

Pour faire sens aux apprentissages de chacun des domaines précités, l'enseignant exerçant en école maternelle veillera à concevoir son enseignement avec cohérence par le biais d'activités interdisciplinaires ou transversales dans la perspective des attendus du socle commun de connaissances et de compétences dont le premier palier est validé en fin de cycle 2.

En bref, **les missions de l'école maternelle** :

- Un cycle à part entière centré sur le développement affectif, social, sensoriel, moteur et cognitif de l'enfant. Il s'agit de mieux prendre en compte les besoins du jeune enfant.
- Une identité propre distincte de celle de l'école élémentaire avec l'horizon du socle commun. L'idée étant que le SCCC et les programmes d'enseignement forment un système.
- Un rôle essentiel pour une école plus inclusive « pour tous comme pour chacun » qui construit un parcours de réussite afin de : prévenir les difficultés, réduire les inégalités (accès au langage, entrée dans l'écrit) grâce à une fréquentation précoce et assidue.